

tre de la Colombie-Britannique d'ici deux ou trois semaines.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES MOTIFS DU REJET DES NORMES RELATIVES À LA
POUSSIÈRE D'AMIANTE EN VERTU DE LA LOI SUR LA LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE—LA POSSIBILITÉ
D'UNE PROTESTATION AMÉRICAINE

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire découle des questions concernant l'amiante et elle s'adresse au ministre de l'Environnement. Peut-elle dire à la Chambre pourquoi elle n'a pas présenté un règlement concernant l'amiante en vertu de la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique de façon à établir une norme écologique nationale pour essayer d'aider à résoudre le problème à Thetford Mines?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je rappelle au député que la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique ne m'autorise pas à formuler de recommandations; cela incombe aux provinces. Selon la loi, je ne suis pas autorisée à dire à une société quelconque d'émettre moins de vapeurs nocives de ses cheminées. Cependant, nous collaborons avec les diverses provinces pour établir un certain ordre de priorité afin de faire enquête sur les divers secteurs de l'industrie qui causent à notre avis le plus de dommages. Nous l'avons déjà fait dans 10 ou 12 cas. Nous examinons maintenant la question de l'amiante et, quand nous nous réunirons pour établir des normes à cet égard, les provinces pourront les appliquer.

M. Leggatt: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-elle confirmer que l'agence de protection de l'environnement des États-Unis a officiellement porté plainte au gouvernement au sujet des particules d'amiante qui traversent la frontière et polluent l'atmosphère du Maine et qui créent ce qui semble être un incident international de plus en plus grave? Deuxièmement, si le ministre acceptait d'établir des normes nationales en vertu de la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, nous recevrons peut-être moins de plaintes de ce genre des États-Unis.

Mme Sauvé: J'ignore si l'agence de protection de l'environnement a porté plainte au Canada; cependant, elle l'a peut-être fait. Si elle se plaint, je pourrai certainement intervenir en vertu de nos accords trans-frontaliers avec les États-Unis.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

LA POSSIBILITÉ D'ADOPTER UNE NOUVELLE FORMULE EN
VUE D'ACCORDER DES CONTRATS DE DRAGAGE—LA POSITION
DU GOUVERNEMENT

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports.

Étant donné que les quelques compagnies qualifiées pour effectuer des travaux de dragage sont présentement

Questions orales

fort occupées par les tribunaux, étant donné aussi que des travaux essentiels doivent se réaliser tous les ans et que les appels d'offres sont absolument nécessaires, j'aimerais demander à l'honorable ministre si son ministère a décidé d'attendre que l'enquête soit terminée avant d'inviter ces compagnies à faire des offres, ou si son ministère a pris une décision en vue de réaliser ces travaux selon une nouvelle formule?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je ne sache pas, monsieur l'Orateur, que nous ayons décidé de cesser tout dragage au Canada, tant que l'enquête ne sera pas terminée, parce qu'il n'y a personne qui sait combien de temps celle-ci durera. Une chose est certaine, le ministère sera sans doute extrêmement prudent avant d'accorder un contrat à une des compagnies en cause.

[Traduction]

LE PROJET DE REMISE DE CERTAINES DETTES DU CN, D'AIR
CANADA ET DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—LA
PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports au sujet de l'annonce d'une politique des transports. On signalé que le gouvernement pourrait faire remise de 3.5 milliards de dollars de dettes, non seulement au CN et à Air Canada, mais aussi à la voie maritime du Saint-Laurent, comme je l'ai indiqué l'autre jour. Le ministre peut-il dire si le gouvernement songe sérieusement à remettre ces dettes et s'il fera une déclaration à ce sujet?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est l'une des questions que nous examinons dans le cadre de la politique globale que nous essayons d'élaborer et que nous mettons tellement de temps à annoncer.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné les ramifications et l'importance de cette décision, le ministre a-t-il l'intention de présenter une mesure s'il est autorisé à faire remise de cette dette? A-t-il l'intention de présenter une mesure au sujet d'Air Canada et des autres sociétés afin que la Chambre puisse examiner sérieusement la question?

M. Marchand (Langelier): Je ne suis pas devin, monsieur l'Orateur, mais si nous décidons de faire remise de la dette à la voie maritime, par exemple, nous devons selon moi modifier la loi.

* * *

L'AGRICULTURE

LAIT DE TRANSFORMATION—L'ANNONCE DU NOUVEAU PRIX
DE SOUTIEN

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministre nous dirait-il quand il entend annoncer le nouveau prix de soutien du lait de transformation pour la prochaine campagne laitière qui commence le 1^{er} avril?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Bien-tôt, monsieur l'Orateur.